



## **CULTURE SILENCIEUSE**

### **Aide et soutien**

**Femme — Intervention à court et moyen terme, gr  
ment judiciaire**

**Mouvement contre le viol et l'inceste**

Téléphone : 514-278-9383

**CALACS — de l'Ouest de l'Îles**

Téléphone : 514-684-2198

**Trêve pour Elles**

Téléphone : 514-251-0323

**Centre de prévention des agressions de Montréal**

Téléphone : 514-284-1212

**Homme — Intervention à court et moyen terme, gr**

**CRIPHASE— Centre de ressources et d'interventi**

Téléphone : 514-529-5767

**Femme et Homme — Ligne d'écoute et de référen**

**Ligne-ressource provinciale pour les victimes d'a**

Téléphone : 514-933-9007

**Femme et Homme — Victimes d'actes criminels, c**

**CAVAC de Montréal (Centre d'aides)**

Téléphone : 514-277-9860

**IVAC de Montréal (Indemnisation)**

Téléphone : 514-906-3019

**Association québécoise plaidoyers-victimes**

Téléphone : 514-526-9037

### **TRUC POUR ÉVITER LE PIRE**

Vous faites un travail d'équipe dans un cours ?  
personne de l'équipe pour ne pas vous retr  
« Voudrais-tu faire ma partie du travail ? » ou vou

Demandez à votre association de choisir un bar c

**crit dans une forme qui ne se veut pas  
se veut dans un français qui intègre**

**ois sur le droit d'auteur. L'utilisation  
et du droit d'auteur est faite à des fins**

**ont participé à la production de ce do-  
bé, messieurs Julien Landry-Arcand,  
photographie : Coupe AFELC 2014**

## ET COMPLICE DU VIOL

### de la sécurité

55

### ention en matière de harcèlement

0 Courriel : [afelc@uqam.ca](mailto:afelc@uqam.ca)

5 Courriel : [ombudsman@uqam.ca](mailto:ombudsman@uqam.ca)

### de harcèlement

0 Courriel : [harcelement@uqam.ca](mailto:harcelement@uqam.ca)

### en psychologique

10 Courriel : [services-conseils@uqam.ca](mailto:services-conseils@uqam.ca)

### de l'UQAM

0 Courriel : [permanence.setue@gmail.com](mailto:permanence.setue@gmail.com)

t-Urbain (Nouvelle adresse en octobre 2017)

arde en agression sexuelle

et moins de 6 mois, sur rendez-vous.

### sions sexuelles de Montréal

01, boulevard de Maisonneuve Ouest, 3e étage

avant 16 heures pour avoir de l'assistance de langue

el à l'UQAM ? Demandez de garder la porte ou-  
tre la vôtre. Vaut mieux prévenir que guérir.

## CULTURE SILENCIEUSE

Il n'y a pas de définitions précises sur le harcèlement. La réalité peut changer d'une personne à l'autre, d'un jour à l'autre. Mais il n'en demeure pas moins qu'il existe des cas, **sans oui, c'est non**, et il faut exprimer ses refus aux personnes qui vous harcèlent ou agressent.

Ces deux réalités sont incluses dans ce qu'on appelle la **culture silencieuse et complice du viol**, qui implique aussi de ne pas se brassé sans donner son consentement, le voyeurisme, le harcèlement des personnes mineures et majeures, le cyberharcèlement et les gradantes.

L'UQAM possède une politique contre le harcèlement. Il y a des mentions dans l'article 15 de la Charte canadienne, la protection égale de la loi, les articles 4, 10, 10.1 de la Loi sur la personne du Québec, les articles 1457 et 1463 du Code de la famille. En forme de discrimination, le harcèlement peut être considéré comme une phobie...

L'AFELC-UQAM veut avec vous combattre la culture du silence qui y sont reliées. En trouvant de nouveaux modes de lutte, soit plus un lieu de la culture du viol.

### HISTOIRE VÉCUE

« Ce lui fut impossible d'hurler, elle ne pouvait rien dire. Il l'embrassait, pendant que les larmes de la peur du jeune homme la touchaient tout en commençant à se pommes pour tout oublier pour ne pas savoir ce qu'elle tremblait... elle ne bougeait pas pendant que il lui chuchota sans l'oreille : « ne t'inquiète pas tu n'as rien tra par force, elle ne pouvait rien faire, (...) en le regardant ses jambes encore écartées. Elle ne pouvait plus bouger, elle était paralysé. Elle pleurait, pleurait, pleurait... »

**Témoignage sur internet**

## **ET COMPLICE DU VIOL**

... en échange d'une bonne note. On vous  
pas une personne très gentille. On fait continuel-  
s blondes, les grosses queues et on trouve que  
... Est-ce qu'on devrait rire de cela ? Bienvenue

le

... portement **subi** par une autre personne de nature  
e, psychologique, morale et physique. L'agression  
... onne sur une autre personne, du contrôle du corps  
... e de son absence de consentement. Ce **pouvoir**

... commentaires d'une personne, on vous dit : « Les  
toutes des efféminées et toutes des troqueuses de  
pas. » Cela peut être sur les affiches d'une asso-  
... aboration avec une rôtisserie, où on peut lire :  
... y retrouve la reproduction de stéréotype genral.

**ce n'est pas tout le monde qui agresse.**

... page Facebook a défendu le fait qu'un rapport de  
... tivement, la séduction est un mode de communi-  
... ut pas nier, non plus, que le rapport de séduction  
... ation.

... onsentement n'est pas libre et éclairé, lorsque le  
... , le harcèlement n'est plus « violent », il est subtil.  
... ée, on vous pose des questions sur ce que vous  
... otre intimité sexuelle, on vous invite à « dormir »,  
... Tout cela est dans le but de vous baiser. En tant  
... mal sauf quand la personne le fait sans votre con-  
... Alors, c'est du harcèlement.

## **CULTURE SILENCIEUSE**

### **Déposer une plainte à la sécurité ou au Bureau de harcèlement**

Naturellement, la plainte n'a pas le même impact  
autant moins importante. Elle aidera à rendre la co  
témoins, les personnes avec qui vous avez partag  
qui témoigne peut corroborer la version de la perso

### **Méthode alternative**

De plus en plus, la justice transformatrice devient  
vivent du harcèlement sexuel ou des agressions  
justice contemporain. Elle considère le système c  
sur l'insertion et la guérison collective. Elle repose  
la création de comités dans un rapport de média  
sonnes qui auraient agressé. Ce mode d'interven  
ciaire et au milieu complice par leur silence sur la v

Dans les mesures alternatives, il peut y avoir de  
autocollants sur les portes du personnel qui poser  
core. Tout moyen doit provoquer la discussion.

### **Avec l'AFELC, il faut dénoncer la cult**

### **HISTOIRE VÉCUE**

Il était en première année du secondaire quand u  
retenu fermement par la taille. Il avait glissé sans  
seins, était descendu jusqu'au ventre. Raymond  
s'était retourné et avait regardé le frère droit dans  
géné. Raymond s'était attendu qu'il s'excusât. Il n'  
cuir que tous les Frères du Sacré-Cœur portaient  
mond, avait serré quelque peu, avait souri. Puis, s  
de sa soutane, avait porté l'index de la main dro  
Raymond avait compris le message ; si tu révéles  
ce qui t'attend.

**Claude Gravel, auteur du livre**

## ET COMPLICE DU VIOL

de l'association concernée. Il pourrait vouloir vous protéger leur réputation. Vous vous sentez prête comme le support nécessaire et en cas d'agression (ce que vous devrez faire), rendez-vous dans un hôpital d'aller passer la trousse médico-légale pour les besoins de la preuve.

Savoir que le processus juridique est long et pénible pas seul et que vous aurez de l'aide tout au long du processus ne peut déposer une plainte à votre place. La victime porte plainte.

### Points importants à démontrer :

d'accord. Lors d'une activité d'intégration, une personne, levée là très haute et dite : « À qui appartient ce droit ? » Les personnes pour dire que X n'arrête pas de vous harceler si vous ne désirez pas. Une personne n'arrête pas de vous harceler, malgré que vous avez été claire que vous ne voulez pas cette personne.

### La première fois

Le consentement ou de vous dire : « Tu sais que tu ne dois l'être. » Au début de la soirée, durant la soirée, la conversation non plus n'est pas acceptable. « Tu ne veux pas que je sois avec les blondes. » Il recommence au party d'Halloween.

### Vous

Le cours que la personne. Vous faites des cauchemars. Lorsque dans l'université, vous avez peur qu'il parle de

## CULTURE SILENCIEUSE

### Qu'est-ce que le consentement ?

C'est :

- Une réponse verbale affirmative et c'est le mot magique
- Un baiser partagé sans réaction d'éloignement
- Une personne qui a toute sa tête et qui accepte
- Une personne qui vous dit oui et que vous n'avez pas

Ce qu'il n'est pas :

- ♦ Une personne qui se laisse pénétrer sans rien dire
- ♦ Un concours de « french » avec des personnes
- ♦ Une personne qui a dit non à plusieurs reprises
- ♦ Une personne qui a des relations sexuelles avec plusieurs personnes ;
- ♦ Une personne qui ne vous a pas dit ni oui, ni non
- ♦ Un oui sous l'influence de l'alcool ou de la drogue
- ♦ Une personne inconsciente ne donne pas son consentement
- ♦ Le consentement ne vaut rien si vous cédez sous la pression du regard ou de confiance ;
- ♦ Une personne qui vous demande de ne pas parler de cette personne, c'est offensant.

### Le consentement arrête au premier non

### Le consentement n'est pas

### HISTOIRE VÉCUE

Une femme dans un local associatif a eu de la difficulté à dire non. Elle n'a jamais su, ce qui s'était passée et comment elle avait réagi. Cette expérience traumatisante, cette femme a su que c'était elle, de l'association de programme et la personne qui a été harcelée par son conseil pour avoir informé l'AFELC. Elle a fait des travaux d'équipes avec des personnes qui voulaient

## ET COMPLICE DU VIOL

université et au local de l'association.

### èlement sexuel et de l'agression sexuelle

xuelles

sexuelles

es pairs

nsongère et responsable de la dénonciation

e qui nous agresse

ne personne harcelée et de l'être à nouveau

ée.

nger, le silence tue.

## CULTURE SILENCIEUSE

### Que dois-je faire comme personne...

Une personne vient me voir pour me parler de ce ter ? Au point de départ, vous devez vous poser si vous avez vécu vous-même du harcèlement sexuel. Si vous sentez incapable d'écouter, proposez-lui de parler ailleurs.

### Sinon, ce qu'il ne faut pas faire.

- **Ce n'est pas une enquête.** Donc, on évite de poser des questions de ce genre ? Drogue ? Alcool ?
- **Ce n'est pas une consultation.** « Tu sais, ça va, j'ai fait de l'autodéfense. » Et on se censure les « Mots interdits ».
- Et surtout, **ne pas remettre en cause la parole de la personne** qui n'est pas vraie. », « C'est impossible, je connais la situation. »
- **Aucun jugement moral.** Vous ne savez pas si elle est croyante ou athée.

### Il est important de se comporter de la façon suivante :

- **Croyez la personne qui vous parle.** Vous ne savez pas si elle est croyante, il ne s'agit pas d'une thérapie par la parole.
- Sans contester ce qu'elle pourrait vous dire, soyez proche de ses émotions. Ne la jugez pas de harcèlement sexuel ou d'agression sexuelle.
- Soyez proche tout en évitant des rapprochements physiques.

### HISTOIRE VÉCUE

En réalité, ce sont plus souvent les personnes qui ont été harcelées, par exemple, le représentant d'un bar de Montréal à qui elle en demeure si elle osait critiquer l'appellation d'usage (GHB) en lui rappelant que le nom de son établissement était « GHB » comme plaidoyer en faveur de la liberté d'expression.

Judith Lussier dans *Sous la*